

Plan d'action familles, enfance et jeunesse



MEYRIN.ch

Le mot de la conseillère administrative

Fruit d'une implication remarquable de l'ensemble des parties prenantes de la cohésion sociale meyrinoise, en plus d'être un outil de pilotage précieux, le plan d'action que vous tenez entre vos mains est aussi représentatif de la fabuleuse dynamique citoyenne qui est cultivée de longue date à Meyrin.

De tout mon cœur, j'exprime ma gratitude à chacune et à chacun pour sa généreuse contribution. Je remercie également le département de la cohésion sociale (DCS) et Monsieur le conseiller d'Etat, Thierry Apothéloz, pour leur soutien.

Avec enthousiasme, ce plan d'action propose essentiellement de renforcer les prestations développées jusqu'ici pour répondre aux besoins des jeunes et des familles. Soit, il est un véritable encouragement à prolonger notre vision du vivre-ensemble consistant à œuvrer collectivement à leur satisfaction et de continuer à prendre soin de tout ce qui fait que pour une majorité de personnes, habiter à Meyrin leur procure un sentiment d'amélioration de leurs conditions de vie.

Projeté à l'horizon 2035, ce plan offre encore l'opportunité d'entreprendre de nouvelles actions en s'appuyant sur les signaux faibles qui ont été identifiés par le diagnostic social réalisé en amont. Notamment, les mutations encore troubles que la pandémie de COVID a induites et qui exigent de maintenir toute notre attention, en particulier vers la jeune génération, soit la population meyrinoise de 0 à 19 ans, qui a augmenté de 30% depuis 2012.

Enfin, à la veille de quitter mes fonctions de conseillère administrative, je suis heureuse de transmettre ce plan à la prochaine législature, convaincue qu'il constitue un guide inspirant pour perpétuer le processus d'amélioration continue de la politique de cohésion sociale de la ville de Meyrin, gage solide d'une paix aussi robuste que durable pour toutes les personnes qui ont la chance d'y rencontrer leur destin.

Nathalie Leuenberger
Conseillère administrative



Contexte

Ces dernières années, la commune de Meyrin a subi une forte expansion urbaine. La population résidente est passée de 22'221 habitant-e-s en 2012 à 26'372 habitant-e-s en 2021. Cette croissance est principalement attribuable à la construction de l'écoquartier des Vergers. On constate notamment l'installation de nombreuses familles avec de jeunes enfants, ce qui a entraîné une augmentation de 30% de la population âgée de 0 à 19 ans entre 2012 et 2021, passant de 4'702 à 6'113 jeunes, selon les données de l'office cantonal de la statistique (OCSTAT). Parallèlement, les autres groupes d'âge ont également augmenté de 16%. Cette croissance est bien plus soutenue que celle observée dans le reste du canton de Genève. Cette situation pose de nombreux enjeux et impacte les prestations délivrées par la ville de Meyrin qui a toujours eu à cœur de favoriser la cohésion sociale en privilégiant une approche holistique.

Afin de comprendre les enjeux vécus par la population et les acteur/trice-s institutionnels et associatifs, et grâce au soutien financier du département de la cohésion sociale de l'Etat de Genève, un diagnostic social centré sur les enfants, les jeunes et les familles a été réalisé de septembre 2021 à mai 2023. Ce travail mené avec un mandataire externe a permis de réunir et croiser différentes sources de données, faisant ressortir plusieurs constats sur la qualité de vie à Meyrin pour les familles et les jeunes. Ainsi la réalité quotidienne bien connue de multiples acteur/trice-s a pu être agrégée en une vision d'ensemble partagée. Corroborée par des statistiques quantitatives, cette vision donne une assise robuste à la mise en œuvre des actions proposées dans le présent plan d'action.

Des entretiens qualitatifs avec des professionnel-le-s, des représentant-e-s d'associations du réseau meyrinois, et des personnes en situation de précarité, des questionnaires quantitatifs collectés en face à face lors d'événements de la Commune, des ateliers cartographiques, des *workshops* avec l'équipe du diagnostic, ainsi que des rapports d'observation participante et des données administratives ont constitué la matière originale du diagnostic.

Celle-ci a été complétée et comparée avec les données issues du centre d'analyse territorial des inégalités de Genève (CATI-GE), du diagnostic local de sécurité (DLS), du service de recherche en éducation (SRED) et de l'office cantonal de la statistique (OCSTAT).

Deux ateliers participatifs ont eu lieu en février et mars 2024 afin de collecter les propositions et idées d'action du réseau associatif et professionnel meyrinois, de l'administration et des membres du Conseil municipal. Ces regards croisés ont fait émerger plus de 250 idées.

Les collaborateurs et collaboratrices des services petite enfance et développement social et emploi ont mené cet important travail de collecte de propositions et élaboré une synthèse qui constitue la base des actions proposées dans le plan qui vous est présenté.

Toute l'administration municipale travaille de manière transversale et engagée pour relever les défis identifiés tout au long de cette démarche. Ensemble, nous nous attachons à offrir à la population meyrinoise des réponses adaptées à ses besoins, de manière participative et inclusive.

Répondre aux besoins de la population

Le plan d'action familles, enfance et jeunesse est structuré en 3 politiques publiques et se décline en 10 axes d'intervention comportant au total 35 propositions de mesures.

Cette structure est issue du croisement entre les recommandations du diagnostic social et la nécessaire synthèse des nombreuses propositions émises lors des ateliers participatifs.

- 1 Favoriser la cohésion sociale et encourager l'intégration de toutes et tous
 - 2 Consolider une politique familiale axée sur l'enfance
 - 3 Renforcer la politique jeunesse et soutenir l'insertion socio-professionnelle
-

Le plan d'action s'ancre sur 3 piliers fondamentaux

1. La participation

L'objectif est que chaque personne s'autorise à contribuer, à co-construire les projets qui le ou la concernent et à prendre part à la vie de la cité. Les conditions de cette participation ne sont pas toujours identiques selon les publics et la Ville s'engage pour qu'elles soient autant que possible réunies, en particulier pour les publics plus vulnérables comme les enfants et les jeunes.

2. L'inclusion

Veiller à l'égalité de chances et de l'accessibilité des prestations et activités proposées par la Ville et ses partenaires. Meyrin est un territoire connu pour sa grande diversité de nationalités, mais l'inclusion s'étend bien au-delà pour que l'appartenance soit possible indépendamment de l'origine, du genre, de l'âge, ou de la situation sociale des personnes.

3. La protection, prendre soin des publics (des enfants et des jeunes)

Il s'agit ici de veiller au maintien de la qualité de vie et de son amélioration, d'offrir un contexte sécurisé, mais aussi d'outiller les individus pour atteindre une pleine autonomie.

Favoriser
la cohésion
sociale et
encourager
l'intégration
de toutes et
tous



— AXE 1 —

Espaces publics, lieux de loisirs et de rencontres

Les aménagements publics peuvent, selon leur configuration, favoriser certains types d'activités. La Ville cherche à faciliter les rencontres et la création de liens, tout en encourageant une appropriation diversifiée des espaces publics intérieurs et extérieurs, afin que tout le monde y trouve une place.

- 1 Développer les lieux intergénérationnels dans différents quartiers
- 2 Créer des aménagements inclusifs et des lieux par public (jeunes, enfants, filles...)
- 3 Encourager l'organisation d'événements, fêtes et animations de quartier par et pour les habitant-e-s
- 4 Accompagner des projets éphémères, pop-up, des ateliers ouverts, des cuisines communautaires

→ *La Ville s'engage pour une rénovation des places de jeux, en promouvant une démarche de concertation impliquant les enfants et leurs familles.*



— AXE 2 —

Le bénévolat

Les relations sociales se transforment mais le désir de se rencontrer et de partager reste intact. Le bénévolat est ressorti du processus de diagnostic comme un vecteur clé de l'appartenance à une communauté solidaire, que ce soit dans l'échange interpersonnel ou l'engagement associatif. Une facilitation et une valorisation de la démarche apparaissent toutefois nécessaires pour concrétiser ces rencontres.

- 5 Développer des trocs de compétences, des bourses d'échanges, d'entraide
- 6 Reconnaître l'engagement bénévole
- 7 Créer un rituel de célébration du bénévolat

→ *Chez Gilberte – la maison meyrinoise, un Réseau d'Entraide Meyrinois se met en place entre habitant-e-s et partenaires solidaires, afin de partager ses compétences, solliciter un coup de main, soutenir des projets et surtout tisser de nouveaux liens!*



— AXE 3 —

Accès à l'information

A Meyrin le réseau d'associatif et institutionnel est très dense. Il existe de nombreuses propositions d'activités, de loisirs, de manifestations, de lieux d'accueil et de possibilités de soutien. Cette diversité nécessite des relais sous différentes formes pour que l'information et les prestations soient véritablement accessibles à tout un chacun.

- 8 Identifier les potentiels d'innovations en matière de communication et d'information
- 9 S'assurer que l'information est disponible, lisible et facile à comprendre
- 10 Développer des relais d'informations de proximité
- 11 Faire connaître les acteurs-relais en lien avec les publics cibles

→ *La ville de Meyrin invite ses collaborateurs et collaboratrices à se former au langage Facile à lire et à comprendre (FALC). Les communications écrites sont plus faciles à comprendre pour les personnes de langue étrangère ou qui ont des difficultés à lire.*

Consolider une politique familiale axée sur l'enfance



Compétences parentales et liens parents-enfants

Devenir parent est certainement une expérience à chaque fois unique. Dans cette transition majeure, l'acquisition, formelle ou informelle, de compétences parentales est indispensable. Les parents sont en effet les premiers garants d'un développement épanouissant de leur(s) enfant(s), dans un contexte sociétal en mutation constante.

- 12 Développer des lieux, antennes de soutien à la parentalité et des activités parents-enfants
- 13 Soutenir des actions d'accompagnement et de soutien au domicile des familles
- 14 Proposer des interventions itinérantes, aller à la rencontre des familles
- 15 Développer les solidarités de proximité, favoriser la création de réseaux entre parents

→ *Le dispositif d'accueil parent-enfant La Marelle itinérante se déplace à Cointrin pour aller à la rencontre des habitant-e-s et proposer un accompagnement ainsi que des activités ludiques aux familles d'enfants en âge pré-scolaire.*



Offre de places d'accueil fixes et alternatives

A Genève, les réalités économiques des familles nécessitent très souvent de cumuler deux salaires. La prise en charge des enfants en âge préscolaire est un enjeu de taille dans le Canton. Le manque de place en crèche est un problème criant, largement souligné dans le diagnostic social des familles. Meyrin s'engage à renforcer son offre de place disponibles ainsi qu'à développer des structures de prise en charge novatrices pour répondre aux besoins des familles.

- 16 Renforcer l'offre d'accueil 0-4 ans par la création de nouveaux espaces de vie infantine (EVE)
- 17 Créer des offres alternatives : halte-jeux / dépannage, accueils au domicile des parents, etc.
- 18 Renforcer l'offre d'accueil para et périscolaire
- 19 Soutenir la création d'un réseau d'entraide entre parents et pour les parents

→ *Sur la parcelle Corzon, la création de deux espaces de vie infantine (EVE) est prévue pour un total de 180 places pour des enfants de 3 mois à 4 ans.*



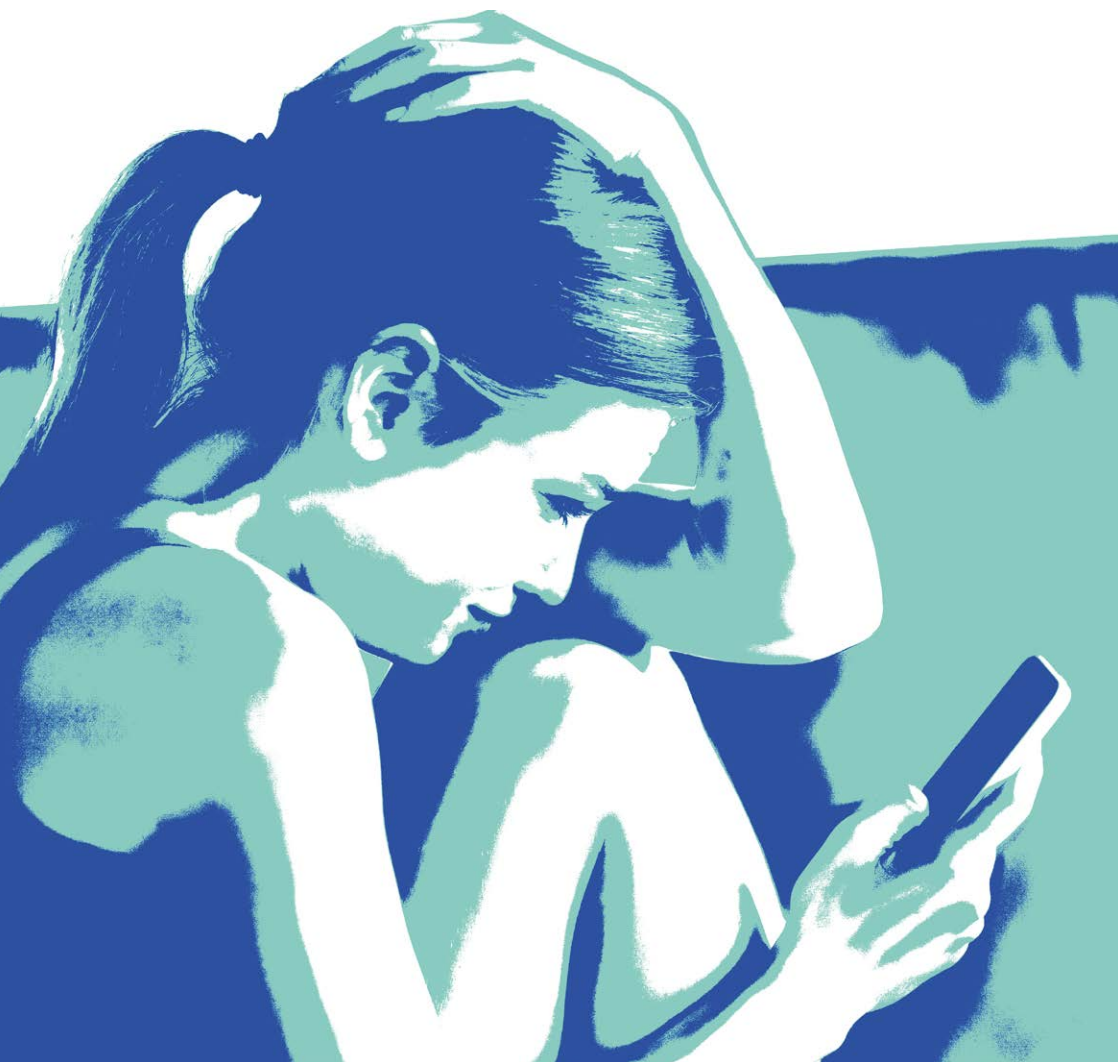
Actions de prévention et promotion de la santé

Les besoins des enfants changent. Les troubles de développement se multiplient et les besoins d'accompagnement de la santé mentale des jeunes au lendemain du COVID n'ont jamais été aussi élevés. Or, l'accès au soin n'est pas garanti : listes d'attentes, refus de nouveaux/elles patient-e-s, primes d'assurance élevées... Les obstacles sont nombreux. Accompagner les parents et les enfants dans les difficultés de développement qu'ils et elles rencontrent, tant sur le plan de la santé que sur celui de l'éducation devient donc une priorité. Le réseau de soin paramédical, comprenant des offres telles que la logopédie ou la psychomotricité, doit être renforcé.

- 20 Offrir des lieux de rencontres et discussions sur les questions de santé et d'éducation et renforcer le réseau de soin
- 21 Créer une maison de la famille et de l'enfance
- 22 Sensibiliser sur l'utilisation des écrans, les réseaux sociaux, le harcèlement, etc.
- 23 Accompagner la périnatalité
- 24 Soutenir les droits des enfants dans la Commune

→ *L'utilisation des écrans chez les enfants et les jeunes est problématique. Non seulement leur pratique excessive a des effets négatifs sur le développement du cerveau des enfants, mais en plus ils et elles s'exposent à des contenus inadaptés, parfois violents, dès le plus jeune âge. Chez les jeunes, la surinformation, souvent sensationnaliste et mensongère contribue à générer un sentiment d'angoisse face à l'avenir.*

Avec des partenaires du réseau enfants, un groupe de travail pluridisciplinaire s'interroge sur ces questions. Des associations spécialisées sont sollicitées pour accompagner les professionnel-le-s et les parents dans l'encadrement de l'utilisation des écrans.



Renforcer
la politique
jeunesse
et soutenir
l'insertion
socio-
professionnelle



— AXE 7 —

Participation et pouvoir d'agir

Les jeunes sont les principaux et principales concerné-e-s des politiques en leur faveur, et pourtant ce sont celles et ceux qui s'expriment le moins à travers les voies de la démocratie. Co-construire les politiques qui les concernent est un moyen de s'assurer de leur adéquation. Toutefois, la participation à des processus de concertation implique un certain nombre de savoir-faire et savoir-être. La Ville développe donc sa politique en vue d'outiller les enfants et les jeunes pour qu'ils et elles aient confiance et s'engagent dans des démarches, pour renforcer leur sentiment d'appartenance à la cité et dans leur citoyenneté, garanties d'une solide cohésion sociale.

- 25 Favoriser les démarches participatives avec les jeunes sur les sujets qui les concernent
- 26 Encourager la participation à la vie publique et politique

→ *En 2023, la Fête des 18 ans a été l'occasion d'offrir un appel à projets à réaliser par et pour les jeunes. Un groupe motivé a reçu un budget de quelques milliers de francs pour organiser la Fanzone de l'Eurofoot, à la Maison Vaudagne. A l'aide un soutien financier et d'un accompagnement méthodologique, un autre petit groupe a réalisé le premier Meyrina festival à la Campagne-Charnaux, un festival de hip-hop qui a rassemblé de nombreux-euses jeunes.*



MAISON VAUDAGNE

— AXE 8 —

Mixité des espaces de loisirs et des publics

Si la mixité de genre prévaut dans les lieux de loisirs durant l'enfance, la tendance s'inverse à l'adolescence. Les jeunes femmes sont moins présentes au sein des structures et dans l'espace public. Accompagner, outiller et légitimer la place des jeunes femmes dans les espaces publics est un enjeu de société majeur pour lequel la Ville est décidée à actionner ses leviers, en commençant par identifier leurs besoins et les problématiques qu'elles rencontrent.

- 27 Lancer une étude sur la place des jeunes femmes dans l'espace public et les lieux de loisirs
- 28 Développer des lieux de rencontres où les jeunes sont les bienvenus
- 29 Agir sur le bâti, les aménagements et l'éducation

→ *Les polices cantonale et municipale constatent une augmentation du sentiment d'insécurité perçu par les femmes dans la rue. Plusieurs mesures sont prises pour lutter contre le harcèlement, en coordination avec la sécurité municipale et en partenariat avec le réseau associatif.*



Bien-être mental et physique

Les jeunes ont été particulièrement impacté-e-s par les restrictions dues au COVID-19, leurs besoins doivent être rendus audibles et entendus par les pouvoirs publics. Le canton de Genève a thématiqué la nécessaire prise en charge des besoins des jeunes sur les questions de santé. De la petite enfance jusqu'aux jeunes de 25 ans, la population rencontre de nombreuses difficultés. Des actions doivent être engagées, en tenant compte des inégalités d'accès aux structures existantes.

- 30 Favoriser des activités socioculturelles et sportives inclusives
- 31 Sensibiliser sur le harcèlement, les relations amoureuses et la santé sexuelle
- 32 Développer des lieux relais avec des spécialistes et/ou des pairs sur les questions de santé mentale

→ 2025 sera l'année de l'Eurofoot féminin en Suisse. Meyrin se saisit de cette occasion pour développer un programme d'actions pour encourager l'accès au sport. Dans les clubs, dans les salles ou dans la rue, un effort particulier sera produit pour faciliter l'accès aux jeunes femmes. Meyrin espère générer un engouement qui portera ses fruits dans des projets futurs, tels que la réalisation d'un parc de work-out spécialement conçu par et pour les femmes.



— AXE 10 —

Accès à la formation, à l'emploi et à l'autonomie financière

Dans le canton de Genève, chaque année, plus d'un millier des jeunes interrompent leur formation secondaire II. Depuis la mise en place de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, le décrochage scolaire concerne principalement les jeunes de plus de 18 ans. Si l'obtention d'un diplôme de secondaire II est une quasi-nécessité pour espérer s'insérer dans le marché de l'emploi, la compétition est rude, en particulier pour la jeunesse inexpérimentée. Afin de les aider à constituer une première expérience positive, la Ville travaille de manière étroite avec différents partenaires pour engager des jeunes en situation de décrochage scolaire ou professionnel, notamment.

- 33 Diversifier l'offre de premières expériences professionnelles y compris dans l'administration
- 34 Renforcer les liens avec les institutions cantonales
- 35 Expérimenter un service citoyen rémunéré et volontaire, accessible aux jeunes femmes

→ De nombreuses places de stage, de jobs d'été ou d'apprentissage sont proposées tout au long de l'année au sein même de l'administration communale. Des jeunes sont engagé-e-s pour participer à des projets tels que Meyrin les Bains. En lien avec les partenaires de terrain dont la FASe, les jeunes participent à des premières expériences professionnelles encadré-e-s par des équipes éducatives, par exemple par le biais de « stage XP » (anciens « petits jobs »).



Partenariats et remerciements

En proposant ce plan d'action, issu du travail minutieux de diagnostic social centré sur les besoins des jeunes et des familles réalisé entre 2021 et 2023, Meyrin se dote d'une feuille de route ambitieuse et nécessaire. Bien que de nombreuses mesures soient déjà proposées à la population meyrinoise, elles seront renforcées et d'autres actions verront le jour, insufflées par les recommandations de ce plan. Sa mise en œuvre ne saurait être possible sans le travail exceptionnel réalisé quotidiennement par les partenaires de terrain. Nous les remercions chaleureusement.

Ville de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
T. 022 782 82 82
www.meyrin.ch

Photo de couverture © Laurent Barlier,
photo p.15 © Emmanuelle Bayart
Graphisme et photo-montages: FabienCuffel.ch
Brochure imprimée sur du papier 100% recyclé